

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014- n° 01a
140032a

MOTION CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE

Le Conseil municipal de Saint-Dié-des-Vosges réaffirme solennellement son attachement aux valeurs émancipatrices et progressistes de la République.

Les formules d'exclusion, les insultes liées à l'origine ou au mode de vie, pas plus que les rumeurs attisant les peurs et les haines n'ont de place dans notre ville.

Nous les condamnons avec la plus grande fermeté.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- REAFFIRME solennellement son soutien aux élus attaqués et diffamés,
- REAFFIRME son attachement aux valeurs de la République.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



(Signature)
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014- n° 01b (1/2)
140032b

DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans le souci de faciliter l'administration des affaires communales,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE de confier au Maire et pour la durée de son mandat, les délégations suivantes :

1° Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux,

2° Fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

3° Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires,

4° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget, sans limite de montant ;

5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

6° Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,

7° Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

8° Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

9° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

10° Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,

11° Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,

12° Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes,

13° Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement,

14° Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme,

15° Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code,

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014- n° 01b (2/2)

16° Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, devant les juridictions administrative, civile, pénale, commerciale ou devant le Conseil des prud'hommes, en référé, en 1^{ère} instance, appel ou cassation, y compris dans les cas prévus à l'article 71 de la loi du 17 mai 2011,

17° Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite des franchises des marchés d'assurances,

18° Donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local,

19° Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux,

20° Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 2,1 M €,

21° Exercer, au nom de la commune le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme,

22° Exercer, au nom de la commune, le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme,

23° Prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune,

24° Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

- DIT que les délégations consenties en application du 3^o alinéa du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

- DIT que le Maire informera le Conseil Municipal des opérations réalisées dans le cadre des délégations reçues ainsi qu'il est prévu à l'article L. 2122-23- alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- DECIDE de confier ces délégations, en cas d'absence du Maire, à Monsieur Bruno TOUSSAINT ou à défaut à Madame Claude KIENER., conformément à l'article L. 2122-23 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014– n° 01c
140032c

MOTION CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE

Considérant que :

- le 12 avril 2014, deux élues du groupe Union Pour Saint-Dié ont été nommément destinataires d'une même lettre anonyme,

- ces deux citoyennes ont bien été ciblées en tant qu'élues, cette lettre leur ayant été envoyée à l'adresse de la mairie,

- cette lettre comporte des propos ouvertement racistes (« bicot », « bougnoul », [sic]) et des illustrations choquantes (fosse septique, burqa) qui constituent une apologie de la haine raciale ainsi qu'un message d'intimidation, voire de menace, à l'encontre de personnes investies d'un mandat électif,

- de tels propos bafouent non seulement la loi mais également les valeurs républicaines que les membres du conseil ont à cœur de défendre,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- EXPRIME son soutien aux élues visées par ces courriers anonymes odieux et inacceptables,

- CONDAMNE fermement tout propos discriminatoire et toute banalisation de la parole raciste, que ce soit à l'encontre d'un élu ou de tout autre moyen.

ADOpte PAR 7 VOIX POUR
(M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)
28 ABSTENTIONS

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 2 (1/4)
140033

CREATION DES COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES – ELECTION DES MEMBRES

Suite à l'élection du nouveau Maire et conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal de créer les commissions permanentes municipales suivantes :

- Finances et Budget,
- Urbanisme et Travaux,
- Culture,
- Associations (commission d'attribution des subventions),
- Education,
- Développement durable et Transports,
- Jeunesse et Sports.

Ces commissions sont composées de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants désignés à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Présidées par un adjoint et convoquées par les soins de la Direction Générale des Services sur demande du Maire, elles se réunissent avant chaque Conseil Municipal lorsqu'elles sont concernées par l'ordre du jour de celui-ci.

Y assistent également un membre de l'administration qui assure le secrétariat et dresse un compte-rendu écrit succinct des avis de la commission, et les techniciens nécessaires désignés par l'adjoint en charge de la commission permanente.

Les débats des commissions permanentes ne sont pas publics. Seuls leurs avis sont portés à la connaissance du Conseil Municipal.

En cas d'égalité des votes, le Président ou le Vice-Président a voix prépondérante.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de créer les commissions permanentes municipales énumérées ci-dessus,
- APPROUVE l'intitulé des commissions,
- PROCEDE au vote :

Monsieur le Maire propose :

1. – COMMISSION "FINANCES ET BUDGET"

Titulaires :

- Nicolas BLOSSE. (Président)
- Jean-Paul BESOMBES
- Vincent BENOIT
- Serge VINCENT
- Nathalie TOMASI

Suppléants :

- Pierre JEANNEL
- Marc FRISON-ROCHE
- Bruno TOUSSAINT
- Michel CACCLIN
- Marie-José LOUDIG

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 2 (2/4)

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :

- Nicolas BLOSSE. (Président)
- Jean-Paul BESOMBES
- Vincent BENOIT
- Serge VINCENT
- Nathalie TOMASI

Suppléants :

- Pierre JEANNEL
- Marc FRISON-ROCHE
- Bruno TOUSSAINT
- Michel CACCLIN
- Marie-José LOUDIG

2. – COMMISSION "URBANISME ET TRAVAUX"

Titulaires :

- Patrick ZANCHETTA
- Claude KIENER
- Caroline PRIVAT
- Michel CACCLIN
- Nathalie TOMASI

Suppléants :

- Roselyne FROMENT
- Christine FELDEN
- Marc FRISON-ROCHE
- Jean-Louis BOURDON
- Christopher ZIEGLER

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

- Patrick ZANCHETTA
- Claude KIENER
- Caroline PRIVAT
- Michel CACCLIN
- Nathalie TOMASI

- Roselyne FROMENT
- Christine FELDEN
- Marc FRISON-ROCHE
- Jean-Louis BOURDON
- Christopher ZIEGLER

3. – COMMISSION "CULTURE"

Titulaires :

- Claude KIENER (Présidente)
- Christine FELDEN
- Caroline PRIVAT
- Nadia ZMIRLI
- Christine URBES

Suppléants :

- Dominique CHOBOUT
- Marie-France LECOMTE
- Gina FILOGONIO
- Jean-Louis BOURDON
- Michel CACCLIN

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :

- Claude KIENER (Présidente)

Suppléants :

- Dominique CHOBOUT

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 2 (3/4)

- Christine FELDEN
- Caroline PRIVAT
- Nadia ZMIRLI
- Christine URBES

- Marie-France LECOMTE
- Gina FILOGONIO
- Jean-Louis BOURDON
- Michel CACCLIN

4. – COMMISSION "ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS"

Titulaires :

- Nicolas BLOSSE
- Caroline PRIVAT
- Christine FELDEN
- Christine URBES
- Ramata BA

Suppléants :

- Marie-France LECOMTE
- Bruno TOUSSAINT
- Jacqueline THIRION
- Ohran TURAN
- Jean-Louis BOURDON

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :

- Nicolas BLOSSE
- Caroline PRIVAT
- Christine FELDEN
- Christine URBES
- Ramata BA

Suppléants :

- Marie-France LECOMTE
- Bruno TOUSSAINT
- Jacqueline THIRION
- Ohran TURAN
- Jean-Louis BOURDON

5. – COMMISSION "EDUCATION"

Titulaires :

- Dominique CHOBAUT
- Pierre JEANNEL
- Johann RUH
- Nadia ZMIRLI
- Jean-Louis BOURDON

Suppléants :

- Christine FELDEN
- Françoise LEGRAND
- Roselyne FROMENT
- Ohran TURAN
- Michel CACCLIN

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :

- Dominique CHOBAUT
- Pierre JEANNEL
- Johann RUH
- Nadia ZMIRLI
- Jean-Louis BOURDON

Suppléants :

- Christine FELDEN
- Françoise LEGRAND
- Roselyne FROMENT
- Ohran TURAN
- Michel CACCLIN

6. – COMMISSION "DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORTS "

Titulaires :

- Marc FRISON-ROCHE
- François FICHTER
- Patrick ZANCHETTA

Suppléants :

- Roselyne FROMENT
- Vincent BENOIT
- Françoise LEGRAND

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 2 (4/4)

- Ohran TURAN
- Jean-Louis BOURDON

- Nadia ZMIRLI
- Michel CACCLIN

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :

- Marc FRISON-ROCHE
- François FICHTER
- Patrick ZANCHETTA
- Ohran TURAN
- Jean-Louis BOURDON

Suppléants :

- Roselyne FROMENT
- Vincent BENOIT
- Françoise LEGRAND
- Nadia ZMIRLI
- Michel CACCLIN

7. – COMMISSION "JEUNESSE ET SPORTS"

Titulaires :

- Patrick ZANCHETTA
- Nicolas BLOSSE
- Ousseynou SEYE
- Ohran TURAN
- Jean-Louis BOURDON

Suppléants :

- Pierre JEANNEL
- Christopher ZIEGLER
- Roselyne FROMENT
- Serge VINCENT
- Nadia ZMIRLI

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :

- Patrick ZANCHETTA
- Nicolas BLOSSE
- Ousseynou SEYE
- Ohran TURAN
- Jean-Louis BOURDON

Suppléants :

- Pierre JEANNEL
- Christopher ZIEGLER
- Roselyne FROMENT
- Serge VINCENT
- Nadia ZMIRLI

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

18 avril 2014 – n° 03 (1/2)
140034

CREATION DU COMITE CONSULTATIF DES QUARTIERS-VILLAGES ET DU COMITE CONSULTATIF DU CENTRE-VILLE - DESIGNATION DES MEMBRES

Conformément à l'article L 2143-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de créer un Comité consultatif des quartiers-villages et un Comité consultatif du centre-ville. Ils sont désignés respectivement sur les périmètres géographiques adoptés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 04 avril 2014, délibération n° 4b et sont composés respectivement de 3 titulaires.

Il est créé également des Conseils consultatifs de quartiers pouvant être consultés par le Maire et pouvant lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le Maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre des dispositifs de l'Etat (CUCS – PRE – DDU...).

Chaque Conseil est composé de sept membres désignés par le Conseil Municipal sur les critères qu'il définit. Chacun d'eux est présidé par l'Adjoint de quartier correspondant, conformément à l'article L 2122-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les Conseils consultatifs des quartiers-Villages et le Conseil consultatif du Centre-Ville seront installés au cours de l'année 2014. Il sera conclu avec chaque Conseil de quartier un contrat d'animation.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner 3 membres titulaires pour siéger au Comité consultatif des quartiers-villages et 3 membres titulaires pour siéger au Comité consultatif du centre-ville.

Monsieur le Maire propose :

Pour le Comité consultatif des quartiers villages :

- Dominique CHOBAUT
- Nicolas BLOSSE
- Ramata BA

Pour le Comité consultatif du centre-ville :

- Marie-José LOUDIG
- Caroline PRIVAT
- Michel CACCLIN

Par ailleurs, il est également proposé au Conseil Municipal d'adopter aujourd'hui les critères qui présideront à la désignation des membres des Conseils consultatifs des quartiers-villages et du Conseil consultatif du centre-ville, lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 03 (2/2)

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- PROPOSE de fixer à 3 le nombre des membres pour chaque comité consultatif ;

- DESIGNE :

Pour le Comité consultatif des quartiers villages :

- Dominique CHOBOUT (*suppléant : Patrick ZANCHETTA*)
- Nicolas BLOSSE (*suppléante : Sabriya CHINOUNE*)
- Ramata BA (*suppléante : Christine URBES*)

Pour le Comité consultatif du centre-ville :

- Marie-José LOUDIG (*suppléant : Patrick ZANCHETTA*)
- Caroline PRIVAT (*suppléante : Isabelle de BECKER*)
- Michel CACCLIN (*suppléante : Nadia ZMIRLI*)

- ADOPTE les critères de désignation des membres des futurs Conseils consultatifs des quartiers-villages et du centre-ville, tels que ci-dessous :

- * Intérêt de la personne pour la vie et l'animation de son quartier,
- * Rayonnement professionnel et expérience acquise,
- * Animation – participation à une association particulièrement active sur le quartier,
- * Notoriété reconnue dans la vie de la Cité.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE



Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

18 avril 2014 – n° 04 (1/2)
140035

FIXATION DU NOMBRE DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chaque élection municipale s'accompagne du renouvellement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Présidé de droit par le Maire, ce conseil est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, désignés pour leur compétence en matière sociale et de solidarité. Il comprend le Maire, huit membres au minimum à seize au maximum (article 7 du décret 95-562 du 6 mai 1995 modifié par le décret en date du 7 janvier 2000).

- Parmi les membres nommés, la loi prescrit une représentation de quatre catégories d'associations :
- les associations de personnes âgées et de retraités,
 - les associations de personnes handicapées,
 - les associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion,
 - l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Les représentants du conseil municipal sont élus en son sein au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste. Les représentants de la société civile sont nommés par arrêté du Maire.

En conséquence, le Maire propose au Conseil Municipal de fixer à seize le nombre d'administrateurs au Conseil d'Administration du C.C.A.S. et de désigner les huit élus municipaux selon le scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste.

LE CONSEIL

- OUI la proposition du Maire,
- DECIDE de fixer à seize le nombre d'administrateurs au Conseil d'Administration du C.C.A.S. pour la durée du mandat du Conseil Municipal, dont huit membres extérieurs, et de désigner les huit élus municipaux selon le scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste.

- PROCEDE au vote des huit élus municipaux :

Monsieur le Maire propose :

- Françoise LEGRAND
- Marie-José LOUDIG
- Jacqueline THIRION
- François FICHTER
- Issam BENOuada
- Christine FELDEN
- Christine URBES
- Ramata BA

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

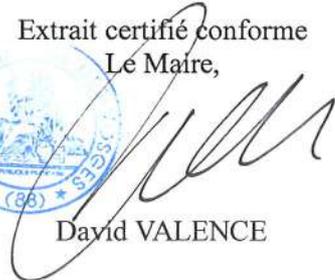
18 avril 2014 – n° 04 (2/2)

Nombre de votants : 35

Sont élus :avec 35 voix

- Françoise LEGRAND
- Marie-José LOUDIG
- Jacqueline THIRION
- François FICHTER
- Issam BENOuada
- Christine FELDEN
- Christine URBES
- Ramata BA

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

18 avril 2014 – n° 05
140036

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Conformément à l'article R 212-26 du Code de l'Education, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à la désignation de 7 membres du Conseil Municipal au Comité de la Caisse des Ecoles, chargés de la gestion et des actions en faveur des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la Ville, pour assister le Maire et l'Adjointe déléguée aux affaires scolaires, membres de droit.

Monsieur le Maire propose :

- Marie-José LOUDIG (*suppléante : Caroline PRIVAT*)
- Jean-Paul BESOMBES (*suppléante : Claude KIENER*)
- Johann RUH (*suppléant : Issam BENOuada*)
- Gina FILOGONIO (*suppléant : Pierre JEANNEL*)
- Isabelle de BECKER (*suppléant : Sabriya CHINOUNE*)
- Nadia ZMIRLI (*suppléante : Ramata BA*)
- Jean-Louis BOURDON (*suppléant : Michel CACCLIN*)

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DESIGNE :

- Marie-José LOUDIG (*suppléante : Caroline PRIVAT*)
- Jean-Paul BESOMBES (*suppléante : Claude KIENER*)
- Johann RUH (*suppléant : Issam BENOuada*)
- Gina FILOGONIO (*suppléant : Pierre JEANNEL*)
- Isabelle de BECKER (*suppléant : Sabriya CHINOUNE*)
- Nadia ZMIRLI (*suppléante : Ramata BA*)
- Jean-Louis BOURDON (*suppléant : Michel CACCLIN*)

En qualité de représentants du Conseil Municipal au Comité de la Caisse des Ecoles, chargés de la gestion et des actions en faveur des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

18 avril 2014 - n° 06 (1/2)
140037

CREATION DE NOUVEAUX COMITES CONSULTATIFS DEODATIENS

L'article L 2143-2 du Code général des collectivités territoriales précise : « Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales ».

Sur proposition du Maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le Maire, à l'exception de l'Office municipal des sports afin de respecter son statut associatif..

Les comités peuvent être consultés par le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au Maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués ».

Conformément à l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal :

- de conserver les Comités consultatifs déodatien suivants :

- * Conseil municipal des jeunes,
- * Comité consultatif de programmation culturelle,
- * Conseil des seniors,
- * Comité déodatien des jumelages,
- * Comité déodatien du développement durable,
- * Office Municipal des Sports.

- de désigner les membres à ces différents comités consultatifs.ainsi qu'à l'Office municipal des sports.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les désignations suivantes proposées par Monsieur le Maire :

Conseil Municipal des Jeunes

Titulaires

- Patrick ZANCHETTA
- Christopher ZIEGLER
- Nadia ZMIRLI

Suppléants

- Pierre JEANNEL
- Françoise LEGRAND
- Christine URBES

Comité Consultatif de Programmation Culturelle

Titulaires

- Claude KIENER
- Christine FELDEN
- Christine URBES.

Suppléants

- Marie-José LOUDIG
- Caroline PRIVAT
- Jean-Louis BOURDON

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 - n° 06 (2/2)

Conseil des Séniors

Titulaires

- Jean-Paul BESOMBES
- Marie-José LOUDIG
- Michel CACCLIN

Suppléants

- Francette LECOMTE
- Jacqueline THIRION
- Jean-Louis BOURDON

Comité Déodatien des Jumelages

Titulaires

- Claude KIENER
- Christine FELDEN
- Ohran TURAN

Suppléants

- Caroline PRIVAT
- Gina FILOGONIO
- Serge VINCENT

Comité Déodatien du Développement Durable

Titulaires

- Marc FRISON-ROCHE
- François FICHTER
- Jean-Louis BOURDON

Suppléants

- Patrick ZANCHETTA
- Roselyne FROMENT
- Christine URBES

Office Municipal des Sports

Titulaires

- Nicolas BLOSSE
- Patrick ZANCHETTA
- Jean-Louis BOURDON

Suppléants

- Roselyne FROMENT
- Marc FRISON-ROCHE
- Ohran TURAN

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
le Maire

David VALENCE



VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 07
140038

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS

L'article 22 du Code des Marchés Publics prévoit pour les collectivités territoriales l'élection d'une ou plusieurs commissions d'appel d'offres à caractère permanent.

Elles comportent le Maire, cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner les membres pour la commission d'appel d'offres et la commission de délégation des services publics.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- PROCEDE au vote :

Monsieur le Maire propose :

Titulaires :

- Bruno TOUSSAINT
- Caroline PRIVAT
- Jean-Paul BESOMBES
- Vincent BENOIT
- Serge VINCENT

Suppléants :

- Christine FELDEN
- Claude KIENER
- Marc FRISON-ROCHE
- Johann RUH
- Jean-Louis BOURDON

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :

- Bruno TOUSSAINT
- Caroline PRIVAT
- Jean-Paul BESOMBES
- Vincent BENOIT
- Serge VINCENT

Suppléants :

- Christine FELDEN
- Claude KIENER
- Marc FRISON-ROCHE
- Johann RUH
- Jean-Louis BOURDON

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

18 avril 2014- n° 08
140039

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES D'AMENAGEMENT DE CONCESSIONS - ELECTION DES MEMBRES

L'article R 300-9 du Code de l'Urbanisme précise en particulier que « lorsque le concédant est une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales, une commission est constituée au sein de son organe délibérant à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Cette commission émet un avis sur les candidatures reçues, préalablement à l'engagement des discussions mentionnées à l'article R 300-8 ».

Il convient de constituer ladite commission, distincte de la commission d'appel d'offres de la Ville, dans l'optique de la passation de nouvelles concessions d'aménagement. Elle est composée du Maire, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants, élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de constituer une commission d'appel d'offres d'aménagement de concessions,
- PROCEDE au vote pour l'élection de ses membres :

Monsieur le Maire propose :

Titulaires :

- Jean-Paul BESOMBES
- Dominique CHOBAUT
- Vincent BENOIT
- Marie-France LECOMTE
- Serge VINCENT

Suppléants :

- Caroline PRIVAT
- Ousseynou SEYE
- Jacqueline THIRION
- Marc FRISON-ROCHE
- Jean-Louis BOURDON

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

Titulaires :

- Jean-Paul BESOMBES
- Dominique CHOBAUT
- Vincent BENOIT
- Marie-France LECOMTE
- Serge VINCENT

Suppléants :

- Caroline PRIVAT
- Ousseynou SEYE
- Jacqueline THIRION
- Marc FRISON-ROCHE
- Jean-Louis BOURDON

ADOPTE A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 18 avril 2014

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

18 avril 2014 – n° 08a
140039a

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose la création dans les communes de plus de 10 000 habitants d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.).

Elle doit comprendre parmi ses membres des représentants du conseil municipal et des représentants d'associations locales, nommés par l'organe délibérant. Elle est présidée par le Maire ou son représentant.

Suite à l'élection du Maire le 30 mars 2014, il y a lieu d'élire 12 membres du Conseil Municipal à la représentation proportionnelle. Les membres extérieurs seront désignés à un conseil municipal ultérieur.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- PROCEDE au vote :

Monsieur le Maire propose :

- | | |
|---------------------|------------------------|
| - Bruno TOUSSAINT | - Marie-José LOUDIG |
| - Patrick ZANCHETTA | - Vincent BENOIT |
| - Marc FRISON-ROCHE | - Marie-France LECOMTE |
| - Claude KIENER | - Serge VINCENT |
| - Christine FELDEN | - Jean-Louis BOURDON |
| - Dominique CHOBAUT | - Nathalie TOMASI |

Nombre de votants : 35

Sont élus par 35 voix :

- | | |
|---------------------|------------------------|
| - Bruno TOUSSAINT | - Marie-José LOUDIG |
| - Patrick ZANCHETTA | - Vincent BENOIT |
| - Marc FRISON-ROCHE | - Marie-France LECOMTE |
| - Claude KIENER | - Serge VINCENT |
| - Christine FELDEN | - Jean-Louis BOURDON |
| - Dominique CHOBAUT | - Nathalie TOMASI |

ADOPTE A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

18 a vril 2014 – n° 09
140040

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

L'article L 2143-3 du Code général des collectivités territoriales impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (C.A.P.H.).

Présidée par le Maire, cette commission est composée des représentants de la commune, d'association d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

Cette commission exerce quatre missions :

- elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal,
- elle fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Conformément à l'article précité il est proposé de désigner quatre membres du conseil municipal pour siéger auprès du Maire dans cette instance.

Monsieur le Maire propose :

Titulaires :

- Caroline PRIVAT
- Marie-José LOUDIG
- Patrick ZANCHETTA
- .Nadia ZMIRLI

Suppléants :

- Christine FELDEN
- Marie-France LECOMTE
- Françoise LEGRAND
- Jean-Louis BOURDON

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DESIGNÉ :

Titulaires :

- Caroline PRIVAT
- Marie-José LOUDIG
- Patrick ZANCHETTA
- .Nadia ZMIRLI

Suppléants :

- Christine FELDEN
- Marie-France LECOMTE
- Françoise LEGRAND
- Jean-Louis BOURDON

- AUTORISE le Maire à désigner la liste des personnes qualifiées.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

18 avril 2014 – n° 10 (1/9)
140041

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS ET COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L 2121-33, le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

Suite à l'élection du Maire le 04 avril 2014, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal dans ces organismes extérieurs et commissions municipales.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les désignations suivantes proposées par Monsieur le Maire :

- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : 16 conseillers municipaux et 16 représentants extérieurs (+ le Maire ou l'Adjoint délégué : Président) - (NB : les représentants extérieurs seront proposés lors d'un prochain Conseil Municipal)**

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Bruno TOUSSAINT | - Patrick ZANCHETTA |
| - Claude KIENER | - Dominique CHOBOUT |
| - Vincent BENOIT | - Gina FILOGONIO |
| - Jean-Paul BESOMBES | - Serge VINCENT |
| - Marie-José LOUDIG | - Michel CACCLIN |
| - Françoise LEGRAND | - Christine URBES |
| - Nicolas BLOSSE | - François FICHTER |
| - Christine FELDEN | - Nathalie TOMASI |

ADOpte A L'UNANIMITE

- **COMMISSION DE RÉFORME DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : 2 titulaires et 4 suppléants :**

Titulaires :

- Bruno TOUSSAINT
- François FICHTER

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 10 (2/9)

Suppléants :

- Marie-France LECOMTE
- Dominique CHOBAUT
- Ousseynou SEYE
- Caroline PRIVAT

ADOpte PAR 28 VOIX POUR

Contre : 7 (M. CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
Orhan TURAN - C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

- **RÉGIE DE SPECTACLES DE L'ESPACE GEORGES SADOUL : 1 représentant**
- Claude KIENER

ADOpte A L'UNANIMITE

- **SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES : 1 représentant au scrutin secret à la majorité absolue**

Le Maire propose :

Titulaire

- Caroline PRIVAT

Suppléant

- Vincent BENOIT

Votants :35

Exprimés :35

Nul : 0

Sont élus avec 35 voix :

Titulaire

- Caroline PRIVAT

Suppléant

- Vincent BENOIT

- **SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ DES VOSGES : 5 titulaires et 5 suppléants au scrutin secret à la majorité absolue**

Le Maire propose :

Titulaires

- Marc FRISON-ROCHE
- Mustafa GUGLU
- Sabriya CHINOUNE
- Marie-France LECOMTE
- Serge VINCENT

Suppléants

- Johann RUH
- Issam BENOuada
- Ousseynou SEYE
- Marie-Claude ANCEL
- Jean-Louis BOURDON

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 10 (3/9)

Votants :35
Exprimés :35
Nul : 0

Sont élus avec 35 voix :

Titulaires

- Marc FRISON-ROCHE
- Mustafa GUGLU
- Sabriya CHINOUNE
- Marie-France LECOMTE
- Serge VINCENT

Suppléants

- Johann RUH
- Issam BENOuada
- Ousseynou SEYE
- Marie-Claude ANCEL
- Jean-Louis BOURDON

- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (TÉLÉVISION) : 1 titulaire et 1 suppléant au scrutin secret à la majorité absolue**

Le Maire propose :

Titulaire

- Mustafa GUGLU

Suppléant

- Johann RUH

Votants :35
Exprimés :35
Nul :0

Sont élus avec 35 voix :

Titulaire

- Mustafa GUGLU

Suppléant

- Johann RUH

- **SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS OU ASSIMILÉS : 4 titulaires et 4 suppléants au scrutin secret à la majorité absolue**

Le Maire propose :

Titulaires

- Marc FRISON-ROCHE
- Roselyne FROMENT
- Jean-Paul BESOMBES
- Michel CACCLIN

Suppléants

- Jacqueline THIRION
- Issam BENOuada
- Christine FELDEN
- Jean-Louis BOURDON

Votants :35
Exprimés :35
Nul :0

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 10 (4/9)

Sont élus avec 35 voix :

Titulaires

- Marc FRISON-ROCHE
- Roselyne FROMENT
- Jean-Paul BESOMBES
- Michel CACCLIN

Suppléants

- Jacqueline THIRION
- Issam BENOuada
- Christine FELDEN
- Jean-Louis BOURDON

- **SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA DEODATIE : 8 membres à désigner par la Communauté de Communes des Vallées de la Haute-Meurthe lors d'un prochain Conseil communautaire. La commune quant à elle doit désigner :**

- 1 représentant pour le plan climat
- 1 représentant pour la charte forestière

Le Maire propose :

- Marc FRISON-ROCHE (plan climat)
- Françoise LEGRAND (charte forestière)

ADOpte A L'UNANIMITE

- **SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT VOSGIENNE : 4 titulaires au C.A. + 4 suppléants**

Titulaires

- Johann RUH
- Jean-Paul BESOMBES
- Vincent BENOIT
- Serge VINCENT

Suppléants

- Marc FRISON-ROCHE
- Patrick ZANCHETTA
- Marie-France LECOMTE
- Jean-Louis BOURDON

1 représentant permanent aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires :
- le Maire

ADOpte A L'UNANIMITE

- **SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT VOSGIENNE – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : -
3 titulaires et 3 suppléants :**

Titulaires

- Vincent BENOIT
- Jean-Paul BESOMBES
- Serge VINCENT

Suppléants

- Marc FRISON-ROCHE
- Johann RUH
- Jean-Louis BOURDON

ADOpte A L'UNANIMITE

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 10 (5/9)

- **CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER "ST-CHARLES"** : 3 titulaires
(le Maire Président + 2 représentants) + 2 suppléants:

Titulaires

- Françoise LEGRAND
- Issam BENOUDA

Suppléants

- Jacqueline THIRION
- Caroline PRIVAT

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- **CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE LA MAISON DE RETRAITE DE FOUCHARUPT** :
1 titulaire + 1 suppléant :

Titulaire

- Françoise LEGRAND

Suppléant

- Marie-Claude ANCEL

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- **CA DE LA MISSION LOCALE** : 2 titulaires et 2 suppléants:

Titulaires

- Françoise LEGRAND
- Mustafa GUGLU

Suppléants

- Caroline PRIVAT
- Dominique CHOBAUT

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- **CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES FOYERS "LE PATIO" ET "DELILLE"** : titulaire et 1
suppléant

Titulaire

- Françoise LEGRAND

Suppléant

- Issam BENOUDA

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- **CA DE LA FONDATION YVAN ET CLAIRE GOLL** : membre de droit : le Maire +
l'Adjoint aux Affaires Culturelles + 5 titulaires et 5 suppléants :

Titulaires

- Christine FELDEN
- Johann RUH
- Patrick ZANCHETTA
- Gina FILOGONIO
- Christine URBES

Suppléants

- Roselyne FROMENT
- Marie-France LECOMTE
- Isabelle de BECKER
- Christopher ZIEGLER
- Nadia ZMIRLI

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 10 (6/9)

- **CA DE "TURBULENCES" : 1 titulaire et 1 suppléant**

- *Titulaire*

- Françoise LEGRAND

- *Suppléant*

- Issam BENOuada

ADOpte A L'UNANIMITE

- **CA DE L'IUT : 1 titulaire et 1 suppléant**

- *Titulaire*

- Mustafa GUGLU

- *Suppléant*

- Johann RUH

ADOpte A L'UNANIMITE

- **ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : 1 titulaire et 1 suppléant pour chaque établissement :**

Etablissements	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Vincent Auriol élémentaire	Isabelle de BECKER	Issam BENOuada
Groupe scolaire Gaston Colnat	Dominique CHOBAUT	Christopher ZIEGLER
Groupe scolaire Georges Darmois	Dominique CHOBAUT	M.France LECOMTE
Paul Elbel élémentaire-	Claude KIENER	M.France LECOMTE
Groupe scolaire Jacques Prévert	Marie-José LOUDIG	Caroline PRIVAT
Groupe scolaire Fernand Baldensperger	Isabelle de BECKER	Jacqueline THIRION
Groupe scolaire Ferdinand Brunot	Roselyne FROMENT	M.France LECOMTE
Groupe scolaire Camille Claudel	Patrick ZANCHETTA	M.José LOUDIG
Groupe scolaire Eugénie et Jules Ferry	Jean-Paul BESOMBES	Marc FRISON-ROCHE
Claire Goll maternelle	Christine FELDEN	Roselyne FROMENT
Paul Elbel maternelle	Johann RUH	Roselyne FROMENT

ADOpte A L'UNANIMITE

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 10 (7/9)

- CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS DES COLLÈGES ET LYCÉES :

**Collège Jules Ferry : 2 titulaires – 2 suppléants - Collège Souhait – Collège Vautrin Lud
– Lycée Polyvalent G. Baumont – Lycée Professionnel J. Augustin – Lycée Jules Ferry : 3
titulaires – 3 suppléants**

Etablissements	Représentants au conseil d'établissement	
	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Collège Jules Ferry	- Roselyne FROMENT - Isabelle de BECKER	- Jean-Paul BESOMBES - Christopher ZIEGLER
Collège Souhait	- Patrick ZANCHETTA - Issam BENOUDA - Ramata BA	- Marie-Claude ANCEL - Christopher ZIEGLER - Serge VINCENT
Collège Vautrin Lud	- Johann RUH - Issam BENOUDA - Jean-Louis BOURDON	- Christopher ZIEGLER - Jacqueline THIRION - Nadia ZMIRLI
Lycée polyvalent G. Baumont	- Nicolas BLOSSE - Françoise LEGRAND - Christine URBES	- Isabelle de BECKER - Ousseynou SEYE - Jean-Louis BOURDON
LEP J. Augustin	- Claude KIENER - Johann RUH - Orhan TURAN	- Nicolas BLOSSE - Ousseynou SEYE - Serge VINCENT
Lycée Jules Ferry	- Claude KIENER - Gina FILOGONIO - Michel CACCLIN	- Marc FRISON-ROCHE - Isabelle de BECKER - Nadia ZMIRLI

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CA DE L'INSTITUTION N.D. DE LA PROVIDENCE : 1 titulaire et 1 suppléant

Titulaire

- Johann RUH

Suppléant

- Isabelle de BECKER

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CA DE L'INSTITUTION SAINTE-MARIE : 1 titulaire et 1 suppléant

Titulaire

- Bruno TOUSSAINT

Suppléant

- Christine FELDEN

ADOPTE A L'UNANIMITE

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 10 (8/9)

- CA DU LYCÉE BEAU JARDIN : 1 titulaire et 1 suppléant

Titulaire

- Bruno TOUSSAINT

Suppléant

- Claude KIENER

ADOPTE A L'UNANIMITE

- COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES : 3 titulaires et 3 suppléants

Titulaires

- Patrick ZANCHETTA
- Marie-Claude ANCEL
- Michel CACCLIN

Suppléants

- Françoise LEGRAND
- Nicolas BLOSSE
- Jean-Louis BOURDON

ADOPTE A L'UNANIMITE

- ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION (ADALI) : 4 titulaires et 4 suppléants

Titulaires

- Françoise LEGRAND
- Johann RUH
- Issam BENOuada
- Jean-Louis BOURDON

Suppléants

Vincent BENOIT
Jacqueline THIRION
Mustafa GUGLU
Serge VINCENT

ADOPTE A L'UNANIMITE

- COMITÉ LOCAL D'INSERTION ET COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'INSERTION : 2 titulaires et 2 suppléants

Titulaires

- Françoise LEGRAND
- Caroline PRIVAT

Suppléants

- Issam BENOuada
- Vincent BENOIT

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CA DU FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS : 2 titulaires et 2 suppléants

Titulaires

- Nicolas BLOSSE
- Dominique CHOBAUT

Suppléants

- Jacqueline THIRION
- Ousseynou SEYE

ADOPTE A L'UNANIMITE

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 10 (9/9)

- **COMITÉ DE GESTION DU CENTRE SOCIAL DE SAINT-ROCH** : le Maire ou son représentant, membres de droit + le Vice-Président du CCAS ou son représentant, + 1 représentant de la CAF + 5 représentants du Conseil Municipal :

Titulaires

- Françoise LEGRAND
- Jacqueline THIRION
- Nicolas BLOSSE
- Patrick ZANCHETTA
- Orhan TURAN

Suppléants

- Claude KIENER
- Roselyne FROMENT
- Isabelle de BECKER
- Osseynou SEYE
- Nadia ZMIRLI

ADOpte A L'UNANIMITE

- **COMITÉ DE GESTION DU CENTRE SOCIAL LUCIE AUBRAC** : 5 titulaires et 5 suppléants

Titulaires

- Françoise LEGRAND
- Nicolas BLOSSE
- Patrick ZANCHETTA
- Isabelle de BECKER
- Serge VINCENT

Suppléants

- Christine FELDEN
- Ousseynou SEYE
- Mustafa GUGLU
- Marie-France LECOMTE
- Ramata BA

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



(Handwritten signature)
David VALENCE

18 avril 2014 – n° 11
140042

NOMINATION DE DEUX MEMBRES A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA HAUTE MEURTHE

Aux termes de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts il est créé entre l'E.P.C.I. : Communauté de communes des vallées de la Haute-Meurthe, soumis au régime de la taxe professionnelle unique et ses communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, et chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant. Les dispositions relatives à la commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T.) se bornent donc à poser les règles principales régissant cette dernière, tant en ce qui concerne ses membres que son fonctionnement. Elles laissent donc une relative marge de manœuvre aux E.P.C.I. et à leurs communes membres pour organiser le fonctionnement de celle-ci

VU l'arrêté préfectoral n° 2737/2013 du 16 décembre 2013 portant création à compter du 1^{er} janvier 2014 de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe (CCVHM), par la fusion de la Communauté de Communes du Val de Meurthe et de la Communauté de Communes de la Haute Meurthe et le rattachement des communes de Saint-Dié-des-Vosges et de Taintrux,

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe en date du 13 janvier 2014 portant création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de désigner, au sein de cette commission, deux représentants par commune membre de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DESIGNER comme représentants de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe :

- Monsieur Vincent BENOIT, Délégué communautaire,
- Monsieur Jean-Paul BESOMBES, délégué communautaire.

ADOpte PAR 28 VOIX POUR

Contre : 7 (M. CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN - C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n° 12
140043

DESIGNATION DES MEMBRES A LA CONFERENCE DES PRESIDENTS DE GROUPE SELON L'ARTICLE 4 DU REGLEMENT INTERIEUR

La conférence des présidents est composée du Maire et des présidents de chaque groupe politique ou de leurs représentants. Elle est réunie à l'initiative du Maire ou à la demande de présidents de groupes regroupant une majorité de membres du conseil municipal. Elle est chargée d'examiner le bon fonctionnement du conseil municipal et des diverses commissions. Le Maire peut la consulter pour toute affaire d'importance intéressant la vie de la cité. Les conditions de ces réunions seront prévues dans le règlement intérieur.

LE CONSEIL

- OUI la proposition du Maire qui désigne les membres de la Conférence des Présidents comme suit :

- Monsieur Mustafa GUGLU - Président du Groupe Saint-Dié Avenir
- Monsieur Serge VINCENT - Président du Groupe Union pour Saint-Dié
- Madame Nathalie TOMASI - Président du Groupe Saint-Dié Bleu Marine

Il s'agit d'une information, sans vote.

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 avril 2014 – n°13
140044

TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE EN 2014 A CHACUNE DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale et notamment ses articles 2 et 3, modifiés par les articles 17 et 18 de la loi du 28 juin 1982,

Vu la loi de finances de 1985 articles 99 et 101 et la loi de finances 2014,

Vu la délibération du Conseil Municipale du 20 décembre 2013 fixant les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2014,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe en date du 20 mars 2014 fixant les taux de taxes additionnelles aux trois taxes directes locales pour l'année 2014,

Considérant que la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a adopté, par délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2013, le principe de neutralité fiscale,

Il est nécessaire de se prononcer sur une modification des taux des trois taxes directes locales pour l'année 2014, en fonction des taux de taxes additionnelles décidés par le Conseil Communautaire.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- MODIFIE les taux des taxes directes locales pour 2014 et les fixe comme suit :

<u>DESIGNATION DES TAXES</u>	<u>TAUX</u>
Taxe d'Habitation	25,43 %
Taxe sur le Foncier Bâti	21,88 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	37,76 %

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 avril 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 34

Procuration 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*présente uniquement au point n° 1a*), Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI

à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
